

S.I.R.I.S DE BELLEGARDE

Syndicat Intercommunal d'Intérêt et de Regroupement Scolaire

02 38 90 24 78

syndicats@bellegarde45.fr

Rentrée scolaire 2023

Pour les enfants nés en 2020

Pré-inscription

obligatoire avant le 24 mars 2023

Le dossier est disponible :

- ✓ *sur le site internet www.bellegarde-45.fr*
- ✓ *sur demande à l'adresse mail ci-dessus*
- ✓ *en version papier au bureau du SIRIS (mairie de Bellegarde)*



Documents à fournir impérativement

- ✓ *Livret de famille*
- ✓ *Justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)*

Dépôt du dossier

au secrétariat du SIRIS - Mairie de Bellegarde

du lundi au jeudi 8h30-12h / 13h15-17h et le vendredi 8h30-12h / 13h-16h30

ou par mail : syndicats@bellegarde-45.fr